extirpateur est à une seule roue, ainsi que l'indiquent les *fig.* A et B. On le dirige à l'aide de deux mancherons emmortaisés à droite et à gauche dans un châssis disposé de manière à recevoir la double chaîne du tirage. — Attelé d'un seul cheval, soit qu'on l'emploie à arracher le chaume, à pulvériser la terre, ou à houer entre les rayons du blé, il parcourt, terme moyen, trois acres anglais par jour (l'acre est à l'arpent de 48,400 pi. de France comme 1000 à 1262).

*A l'aide de ce léger instrument,* M. BEATSON arrive, dit-il, depuis plusieurs années, à de fort bons résultats sur ses propriétés. Toutefois, sans vouloir attaquer en rien sa théorie, bien qu'elle semble pécher à son point de départ, au moins par exagération; sans révoquer en doute le succès obtenu dans une localité particulière, il resterait à savoir si, partout, les mêmes expériences seraient suivies des mêmes résultats, et c'est ce dont il est permis de douter quand on songe, d'une part, que le labour de l'extirpateur ne peut ouvrir la terre aux influences atmosphériques, ni aussi complètement, ni, en général, aussi profondément que celui de la charrue, et, de l'autre, comme l'ont déjà prévu la plupart de ceux qui ont fait un usage suivi d'un tel instrument, que son emploi est assez souvent ou très-difficile ou à peu près impossible sans labour préalable; — difficile, par exemple, lorsqu'un sol qui offre une certaine ténacité est seulement un peu sec ou un peu humide, parce que, dans le premier cas, les socs, même les plus étroits, ne peuvent bien pénétrer dans la masse, et, dans le second, parce que l'instrument s'engorge à chaque instant; — impossible lorsque le terrain contient en quantités appréciables des pierres ou des cailloux de quelque grosseur.

Il serait donc déraisonnable de prétendre remplacer la charrue par l'extirpateur, ou même de vouloir établir une lutte d'importance entre elle et lui; mais il n'en est pas moins vrai que la part d'importance de ce dernier, ainsi que j'ai cherché à le faire voir peut être en trop peu de mots, est encore assez belle pour attirer l'attention des laboureurs, comme elle a attiré, depuis une vingtaine d'années surtout, celle des agronomes les plus distingués de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France.

Les *extirpateurs diffèrent des scarificateurs et des herses,* parce qu'ils portent des espèces de socs horizontaux comme ceux des charrues, à la place des coutres verticaux ou des dents qui caractérisent ces deux dernières sortes d'instrumens.

Le *nombre et la forme des socs* varient en raison de la nature du sol. — Dans un terrain facile et uni, il est évident qu'on peut, afin d'obtenir un travail plus rapide, donner à l'extirpateur des dimensions plus grandes et multiplier davantage le nombre de ses pieds; mais si le terrain est inégal, le contraire arrive, et il faut alors, sous peine de voir l'instrument ne pénétrer que partiellement dans la couche labourable, le réduire à de moindres dimensions.

Plus le sol est tenace, plus les socs doivent être pointus et étroits. Cependant on ne doit pas perdre de vue que cette disposition exige aussi qu'ils soient plus rapprochés, puisque la première condition est que la terre soit remuée sur tous les points, et, dès-lors, l'instrument est plus disposé à s'engorger.—Il ne faut donc pas outrer le principe.

Quelquefois on donne aux *socs de devant,* c'est-à-dire à ceux qui doivent pénétrer les premiers dans le sol et commencer à l'ouvrir, une forme plus aiguë et une longueur de tige un peu plus grande qu'aux autres, afin de faciliter leur action et d'empêcher que, durant le labour, le soulèvement plus ou moins fréquent de l'age ne les empêche de pénétrer à la même profondeur que ceux de derrière.

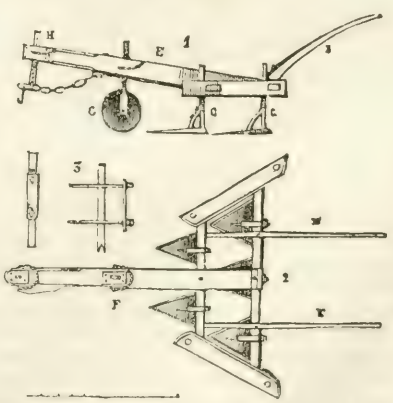
On a cherché dans quelques circonstances à joindre aux socs des extirpateurs de *petits versoirs* pour approcher le plus possible des effets produits par la charrue; mais on a ainsi rendu le travail beaucoup plus difficile, sans atteindre convenablement le but désiré. — On a en conséquence renoncé partout à cette disposition.

L'*addition de coutres* dirigés obliquement, du point de jonction de la tige de support jusqu'à l'extrémité antérieure de chaque soc, de manière à fendre la couche arable avec plus de facilité, est au contraire une innovation fort heureuse, puisquelle diminue incontestablement la résistance. Aussi, quoiqu'elle ait l'inconvénient de compliquer la construction et par conséquent d'augmenter la valeur pécuniaire de la machine, a-t-elle été adoptée en divers lieux.

Ainsi que les charrues et les araires, les extirpateurs *marchent avec ou sans avant-train.* — Tantôt ils portent sur trois roues fixées à chacun de leurs angles; — tantôt sur une seule roue adaptée sous l'age. Cette dernière méthode est aujourd'hui la plus fréquente.

L'*extirpateur à socs mobiles de Roville* (*fig.* 261, 1, 2 et 3) est fort simple. Son châs-

Fig. 261.



sis est armé de cinq socs ou pieds, 3 sur la traverse de derrière et deux sur celle de devant.—Les tiges *c c* n° 1 qui les supportent, se ramifient, comme on le voit, de manière à s'assembler sur le soc par deux rivures. — Ces mêmes tiges sont fixées sur les traverses au moyen de brides en fer n° 3 serrées par des vis et des écrous, de sorte qu'on peut faire varier à volonté la distance des pieds entre eux. Sur la traverse postérieure, sont boulonnés deux mancherons qui, en se prolongeant jusqu'à